

MASTER de Sociologie

Recherche, Enquêtes, Diagnostics

- > Parcours « Innovations sociales et égalité »
- > Parcours « Santé au travail »



Master 1 et Master 2

Année 2026-2027

ADMINISTRATION DU MASTER

Directrice du département de sociologie

Élise Lemerrier

elise.lemerrier@univ-rouen.fr

Président.es du jury

Élise Palomares et Violaine Girard

elise.palomares@univ-rouen.fr et violaine.girard@univ-rouen.fr

Responsables pédagogiques

Élise Palomares (master 1), **Yannick le Hénaff** (santé au travail)

et **Violaine Girard** (innovations sociales et égalité)

elise.palomares@univ-rouen.fr

yannick.le-henaff@univ-rouen.fr

violaine.girard@univ-rouen.fr

Le Secrétariat du Master (Rez-de-chaussée, Satie)

Audrey Mallécol

scol-shs.socio@univ-rouen.fr

02 35 14 61 11

La formation continue

Stanislas Terracol

stanislas.terracol@univ-rouen.fr

Sommaire

Objectifs du master de sociologie	4
Les enseignants titulaires intervenant dans le Master	5
Calendrier provisoire	7
Organisation du master de sociologie	8
Logique pédagogique	8
Une formation par la recherche et adaptée aux débouchés professionnels	10
Départ à l'étranger en Master	11
Enseignements du Master 1	12
Premier semestre (M1 S1)	12
Deuxième semestre (M1 S2)	16
Enseignements du Master 2	21
Premier semestre (M2 S3) - Tronc commun	21
Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Innovations sociales et égalité »	24
Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Santé au travail »	27
Deuxième semestre (M2 S4) – Tronc commun	29
Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Innovations sociales et égalité »	31
Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Santé au travail »	33
Citer sans plagier	35
Règles actuelles concernant le recours à l'intelligence artificielle	37
Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle	43
Les ressources informatiques et la documentation	44

Objectifs du master de sociologie

Le master de Sociologie « Recherche, enquêtes, diagnostics » vise à former des sociologues professionnels praticiens ou académiques ayant de solides compétences théoriques et pratiques, capables de mener à bien des recherches collectives, ou des interventions dans les organisations et les institutions privées ou publiques. Après une année commune de master 1, il propose en master 2 une orientation professionnelle et une orientation recherche et une spécialisation avec deux parcours : « innovations sociales et égalité » ; « santé au travail ».

Il vise à l'insertion dans divers milieux professionnels (notamment dans les mondes de l'entreprise, de l'action publique ou de la santé), et offre la possibilité d'accéder à une formation de doctorat pour les carrières universitaires et de la recherche (orientation recherche du Master).

La formation portera sur :

- la maîtrise des techniques sociologiques appliquées à la méthodologie de montage de projet : *diagnostic, mise en œuvre et évaluation des projets* afin de former des professionnels capables d'accompagner les *changements organisationnels, culturels et sociaux* dans le cadre des *politiques publiques*, de la *gestion des ressources humaines*, et des *processus d'innovation* dans les organisations, ou d'intervenir dans *le champ de la santé* ;
- la maîtrise des techniques et des dispositifs d'*enquêtes qualitatives et quantitatives* : réalisation, traitement des données, valorisation des résultats.

Ces deux objectifs s'appuient

- sur une *réflexion méthodologique et épistémologique* telle qu'elle est développée dans le cadre du laboratoire DySolab ;
- sur des enseignements professionnalisant à travers des *études de cas*, des travaux coopératifs, des *interventions pratiques* sur le terrain.

Le Master ouvre aux emplois suivants :

Dans le champ des études :

Analyste des données sociales et économiques (entreprises, groupements professionnels, institutions financières, etc.) ; Chargé·e d'études ou d'enquête / dans les organismes de sondages et d'enquêtes / demandant des connaissances approfondies des techniques qualitatives d'observation des groupes sociaux, culturels ou territoriaux ; Chargé·e / d'études économiques et sociales / socio-économiques ; Chef·fe de projet études socio-économiques ; Chargé·e / de recherche en sciences humaines / de recherche en sciences sociales / d'études en sciences humaines

Dans le champ du développement local :

Agent·e de développement (local, rural, social urbain, d'habitat social, de pays, économique) ; Animateur/trice (de développement local, de développement régional, territorial) ; Chargé·e / de développement culturel, économique, de développement local, de développement social / de mission développement économique, développement local, développement urbain, / de projet de développement social urbain, en aménagement du territoire, en gestion urbaine de proximité / de

mission développement territorial / de projet et de développement territorial ; Chef·fe de projet contrat de ville, de développement local ; Conseiller/ère en développement local ; Coordonnateur/trice de dispositif de développement local / de projet de développement local.

Dans le champ de l'organisation et des ressources humaines :

Chef·fe de projet en organisation ; Conseiller/ère en conduite du changement, en organisation d'entreprise ; Consultant.e en organisation, en stratégie/organisation ; Ingénieur·e-conseil en organisation ; Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels – IPRP ; Chargé.e. de prévention ; Responsable des projets organisation ; Responsable RSE - responsabilité sociétale de l'entreprise ; Assistant·e chargé·e d'études socio-économiques ; Chargé·e / de l'emploi et des compétences / de mission RH diversité handicap / de recrutement / de recrutement et mobilité professionnelle / des compétences et de la mobilité professionnelle / du développement des ressources humaines ; Conseiller·e / en développement des carrières / en formation en entreprise / en gestion des carrière / en recrutement ; Consultant·e / en gestion des carrières / en gestion des ressources humaines

Les enseignants titulaires intervenant dans le Master

Les enseignants disposent d'un casier dans le bâtiment où se trouve leur bureau : 2ème étage pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet.

Messagerie électronique = prenom.nom@univ-rouen.fr

Nom	Statut	Bâtiment	Bureau
BIDOIS Anne	PR Sociologie	Célestin Freinet	F 215
CHARPENEL Marion	MCF Sociologie	Erik Satie	S 204
CLECH Pauline	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
GIRARD Violaine	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
JOUBERT Léo	MCF Sociologie	Célestin Freinet	F 216
JUSTON MORIVAL Romain	MCF Sociologie	Erik Satie	S 204
KANE Hélène	MCF Anthropologie	Erik Satie	S 323
LE GOFF Jean-Louis	MCF Sociologie	Erik Satie	S 323
LE HÉNAFF Yannick	MCF Sociologie	Célestin Freinet	F 211

LEMERCIER Élise	PR Sociologie	Erik Satie	S 329
LIANOS Michalis	PR Sociologie	Erik Satie	S 329
PALOMARES Élise	PR Sociologie	Célestin Freinet	F 215
TORRES Manon	MCF Sociologie	Célestin Freinet	F 216
ZOUGBÉDÉ Émeline	MCF Sociologie	Erik Satie	S 204

Veillez par ailleurs noter que :

- Seule·e·s les titulaires en sociologie ou en anthropologie peuvent diriger des mémoires (M1 et M2). NB : Voir en annexe les fiches de chacun·e des titulaires.
- Seul·e·s les Professeurs d'université ou les Maître·sse·s de conférences ayant leur Habilitation à diriger les recherches (HDR) peuvent diriger les thèses. Des co-encadrements sont envisageables avec des Maître·sse·s de conférences sans HDR au cas par cas.

Se reporter au livret de présentation des enseignant.es-chercheur.ses.

Calendrier provisoire

MASTER 1

Session 1

Date de jury Session 1 : lundi 07/06/2027 ou mardi 08/06/2027

Les soutenances se dérouleront les mercredi 02/06/2027 et jeudi 03/06/2027

La date limite de dépôt est fixée au lundi 24/05/2027

Session 2

Date de jury session 2 : lundi 5/07/2027

Les soutenances se dérouleront les 29 et 30 juin 2027

La date limite de dépôt est fixée au mardi 23/06/2027

MASTER 2

Session 1

Les soutenances se dérouleront les mercredi 02/06/2027 et jeudi 03/06/2027

La date limite de dépôt est fixée au 24/05/2027

Session 2

La date limite de dépôt est fixée au mercredi 25/08/2027

Les soutenances se dérouleront les lundi 6 et mardi 7 septembre 2027.

NB : Calendrier des contrats doctoraux

(à titre indicatif : en 2023 dépôt du projet le 2 mai ; examen des dossier 22 et 23 juin, conseil de l'École doctorale 5 juillet)

Organisation du master de sociologie

Le master est un diplôme de deuxième cycle qui se prépare en 4 semestres.

La 1^{ère} année (M1) est une année de détermination qui permet à l'étudiant de construire son projet d'orientation pour le M2. La 2nde année (M2) est une année de spécialisation qui se termine par un stage selon les orientations choisies (professionnelle ou recherche) :

Semestre 1 M1
Semestre 2 M1 Pré-parcours Avec soutenance de mémoire
Jury d'année

Semestre 3 Master 2 Parcours « Innovations sociales et égalité » Parcours « Santé au travail »	
Semestre 4 Master 2 Parcours « Innovations sociales et égalité » Parcours « Santé au travail »	
Orientation professionnelle : Stage professionnel	Orientation recherche Accueil en laboratoire ou stage de recherche
Avec soutenance de mémoire	
Jury de diplôme	

Logique pédagogique

Cette mention permet l'apprentissage de cinq compétences transversales. Les étudiants doivent être ainsi capables de :

(1) Analyser le monde social, et notamment de :

Maîtriser un raisonnement sociologique et une prise de distance par rapport au sens commun et identifier et utiliser les connaissances et problématiques contemporaines de la discipline.

Construire des questionnements sociologiques à partir d'un sujet, de faits d'observation, d'un problème social, d'une demande institutionnelle ou d'une commande sociale et/ou privée.

Construire une problématique de recherche sociologique afin d'élaborer une méthodologie d'enquête et/ou de recherche.

(2) Construire un dispositif d'enquête et/ou de recherche (de sa conception à l'élaboration d'analyses et de résultats), et notamment de :

Mener des enquêtes adaptées aux questions sociologiques et aux ressources mobilisables.

Ajuster questionnements et méthodes aux objectifs de la recherche ou de l'étude, en fonction des populations concernées, des lieux et des conditions de l'enquête, du diagnostic ou de l'intervention.

Maîtriser les techniques d'enquête et d'étude quantitatives et qualitatives ainsi que leur articulation en fonction du questionnement sociologique.

Produire une analyse sociologique devant être destinée à des sociologues comme à des non-sociologues, fondée sur les données recueillies à partir d'un dispositif méthodologique explicite et argumenté.

(3) Intervenir en milieu professionnel, et notamment de :

Analyser la logique et les enjeux de la demande d'intervention en appréhendant l'environnement économique, technologique, juridique et social dans lequel se déploie la stratégie de l'organisation (entreprise, association, administration...), et notamment :

- Reformuler si nécessaire la demande d'intervention sur la base de faits observables, et de réflexions sociologiques ;
- Proposer et négocier des outils d'analyse et de conseil en justifiant les options méthodologiques et opérationnelles ;
- Proposer et justifier des méthodes d'intervention sur le terrain ;
- Maîtriser l'analyse des diagnostics sociaux ;
- Savoir monter et réaliser des projets de recherche et/ou des projets liés à une commande sociale, et les évaluer.
- Accompagner les changements organisationnels

(4) Valoriser les analyses, les résultats d'enquêtes ou/et les interventions en milieu professionnel, comme :

Restituer des résultats et les traduire dans les langages de ses interlocuteurs.

Avoir acquis une logique d'exposition et de démonstration.

Connaître les conventions de rédaction des écrits universitaires et les mettre en œuvre

(présentation des sources, statut des matériaux cités, etc.

Maîtriser l'écrit analytique et argumentatif et rédiger des documents de présentation et de valorisation d'analyse et de résultats (mémoire, rapports, dossiers, synthèses, etc.).

Savoir communiquer oralement et argumenter/défendre les résultats d'une enquête/recherche, ou d'une intervention en milieu professionnel.

(5) Maîtriser des méthodes de travail individuel et collectif, comme :

- Travailler seul, en binôme ou en équipe, en gérant des échéanciers sur des périodes longues (3 à 6 mois).
- Participer à l'animation du travail en équipe et de conduire une discussion / négociation individuelle et collective.

Une formation par la recherche et adaptée aux débouchés professionnels

Le Master est par ailleurs adossé au laboratoire de sociologie DySoLab de l'Université de Rouen, dirigé par Anne Bidois et co-dirigé par Romain Juston Morival.

Par conséquent, les mémoires du Master (Master 1 et 2) sont encadrés par un.e enseignant.e-chercheur.e titulaire du laboratoire et doivent être évalués en soutenance orale par un jury constitué d'enseignant.es-chercheur.es titulaires, dont le directeur ou la directrice de mémoire.

La formation par la recherche est ainsi structurante dans ce master. Les mémoires rendent compte des compétences et expertises sociologiques acquises chaque année.

La formation est structurée autour du mémoire de M1 et de M2.

Le **mémoire du master 1** permet de :

- de tester son appétence et ses capacités en matière de recherche ou de professionnalisation, sur les options proposées par le département,
- de montrer que l'étudiant.e est capable de construire un objet sociologique, d'en faire émerger une problématique, de proposer une méthodologie appropriée. Ces éléments seront argumentés à partir d'une recherche bibliographique et d'une enquête sociologique.
- de pouvoir présenter un document afin de postuler sur le Master de son choix

Nombre de signes conseillés : entre 150 000 et 180 000 signes.

Le **mémoire de master 2** est en lien avec le projet professionnel (stage professionnel ou dans un laboratoire de recherche). Il sera demandé à chaque étudiant de construire son projet personnel tout au long de l'année, et notamment définir son orientation lors du premier semestre du Master 2 :

- celles et ceux qui choisissent une orientation professionnelle seront encadrés par des enseignements collectifs pour choisir le champ d'activité en fonction de leurs compétences et de leurs choix, et de préparer leur recherche de stage.
- celles et ceux qui choisissent une orientation de recherche choisissent un sujet personnel et construisent un projet et un mémoire de recherche sous la direction d'un titulaire (sociologie ou anthropologie).

Le **mémoire de master 2** prend des formes différentes selon les orientations et les stages :

Le mémoire de master 2 orientation professionnelle n'est ni un rapport de stage ni un mémoire de recherche. Dans le cas d'un stage professionnel, le mémoire sera encadré par un titulaire du département et portera sur un sujet en lien avec le stage, démontrant l'utilisation d'expertises sociologiques et professionnelles dans le cadre du stage. En utilisant vos savoirs et savoir-faire sociologiques, vous reformulez la commande sociale en un objet sociologique utile pour l'institution où vous réalisez votre stage et pour construire votre positionnement professionnel. Vous devez veiller au style, à l'orthographe, à la grammaire, à la syntaxe, à l'équilibre du plan et à la structuration de l'argumentaire. La bibliographie doit impérativement respecter les normes universitaires (cf. comment citer sans plagier ?). Il comporte les éléments suivants :

1. de la commande sociale à la reformulation sociologique :

Présentation du stage : contexte institutionnel, mission, positionnement du stagiaire...

Compétences : observer et comprendre un contexte institutionnel, se distancier de la commande sociale pour proposer une reformulation sociologique.

Reformulation sociologique : construire un objet bien délimité et une problématisation sociologique en mobilisant des savoirs déjà produits par les sciences sociales.

Compétences : Mobiliser les résultats déjà produits sur un sujet et proposer un objet pertinent au regard des sciences sociales et du contexte institutionnel.

2. Méthodologie du mémoire (et non pas de l'ensemble du stage)

3. Analyse des données

Compétences : rigueur et finesse du raisonnement, cohérence de la démonstration

4. Pistes de travail et/ou préconisations proposées : argumenter les choix, préciser les limites, difficultés, contraintes pour la mise en œuvre, hiérarchiser les préconisations.

Le **mémoire de master 2 orientation recherche** est dirigé par un titulaire dans le cadre d'un stage de recherche ou d'un accueil dans une unité de recherche (à DySoLab ou dans un autre laboratoire après accord des responsables pédagogiques). Il peut prendre la forme d'une préparation à un projet de thèse, si l'étudiant-e souhaite poursuivre dans cette voie. Le parcours « santé au travail » s'inscrit dans les axes thématiques « Le travail reconceptualisé » et « La santé » tandis que le parcours « innovations sociales et égalités » s'inscrit dans les axes thématiques « Les inégalités », « Les études de genre » ainsi que sur l'axe transversal « Méthodes ».

Dans les deux cas, la taille conseillée s'élève entre 60 et 80 pages.

Départ à l'étranger en Master

Pour le master, le départ à l'étranger est uniquement possible pour le premier semestre du Master 1 et le second semestre du Master 2.

Enseignements du Master 1

Premier semestre (M1 S1)

Unité d'enseignement 1 - Dynamiques des sociétés

ECTS : 6

Évaluation : 100 % orale (idem en session 2), 1 oral obligatoire (30 %), 1 oral avec tirage au sort (70 %)

Modernité, socialité, risque

Michalis Lianos (20h CM)

Le cours se focalise sur l'impact de la modernité sur le lien social. Il analyse la question fondamentale du changement social contemporain et la façon de problématiser ce changement. Vous trouverez la description détaillée du cours dans l'espace qui lui correspond sur Universitice.

Ce cours implique la maîtrise d'une bibliographie importante, trouvée aussi dans le même espace.

Évaluation : oral obligatoire (30 % de l'UE)

Mondialisation, circulations, migrations

Elise Palomares et Emeline Zougbedé (20h CM)

La mondialisation sera abordée sous l'angle de l'évolution des circulations et des migrations internationales, qui sont l'un des principaux facteurs de changement social et de développement dans toutes les régions du monde depuis les débuts du XXe siècle dans les lieux de départ, de passage et d'installation des personnes migrantes. Mobilisant des approches pluridisciplinaires (sociologie, science politique, anthropologie, géographie, histoire) et les méthodologies d'enquête issues de ces différentes disciplines des sciences sociales, le cours discutera quelques-uns des grands questionnements qui structurent actuellement le champ des études migratoires.

Bibliographie :

Green Nancy L. 2020, Quatre âges des études migratoires, *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 1, n°51, p. 185-206.

Green Nancy L. 2002, *Repenser les migrations*, Paris, PUF.

Rea Andrea 2021, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La découverte, coll. Repères

Sayad Abdelmalek, 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université.

Évaluation : oral avec tirage au sort (70 % de l'UE)

Action publique et production de normes

Violaine Girard (20h CM)

Ce cours aborde l'action publique selon une perspective de sociologie politique attentive aux différents acteurs, publics et privés, engagés dans la production des politiques publiques. Il vise à donner des outils de compréhension des logiques à l'œuvre dans la fabrique de l'intervention publique, en même temps qu'à en cerner les évolutions actuelles. Dans un premier temps, le cours

traite de la sociologie des acteurs étatiques et de la participation des groupes d'intérêts et des usagers dans la co-production de l'action publique.

Dans un second temps, le cours aborde la question de la légitimation de l'action publique et de l'imposition de normes, en traitant notamment de la montée en puissance des collectivités territoriales dans de nombreux secteurs (aménagement du territoire, politiques sanitaires et sociales, politiques culturelles, éducatives, etc.).

Bibliographie :

Hassenteufel, Patrick, 2008, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Lascoumes, Pierre et Le Galès, Patrick, 2007, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Évaluation : oral avec tirage au sort (70 % de l'UE)

Unité d'enseignement 2 - Institutions, organisations, marchés

ECTS : 6

Évaluation : 100 % écrite (idem en session 2), 2 écrits avec tirage au sort de 2 matières parmi 3

Organisations et innovations

Jean-Louis Le Goff (20h CM)

Les organisations se sont modifiées et complexifiées depuis les années 1970-1980 en lien avec les transformations des modes de production, manière de collaborer, de travailler, etc. Ce cours propose d'analyser les rapports qui existent entre les processus d'innovation (produits, technologies, services) et leurs conséquences au niveau du développement social et économique des organisations notamment, en lien avec les logiques de pouvoir. Comment peut-on définir l'innovation, quelles sont les conditions matérielles et humaines de sa production et les difficultés organisationnelles de sa mise en œuvre ?

Bibliographie :

Alter N., 2000,, *L'innovation ordinaire*, PUF, Paris.

Alter N. (1999), *La gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris.

Amblard H., Bernoux P., Herreros H., Livian Y.-F., 2005 (3^{ème} éd.), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Bernoux P., 2004 (3^{ème} éd.), *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil.

Foudriat M., 2011 (3^{ème} éd.), *Sociologie des organisations*, Paris, Pearson Education.

Lafaye C. (2009), *La sociologie des organisations*, Nathan Université, Paris.

Reynaud J.-D. (1993), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, A. Colin, Paris.

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

Socio-histoire des institutions

Anne Bidois (20h CM)

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

Cet enseignement vise à ouvrir à l'analyse socio historique des institutions. Y seront abordées les implications épistémologiques de cette approche, les principales postures théoriques ainsi que des questions méthodologiques. Ces réflexions prendront corps avec l'analyse de l'évolution de l'enseignement supérieur en France.

Auvert Anne-Julie , « Le sociologue et les archives des enquêtes », *Sociologie et sociétés*, L'archive personnelle, la grande oubliée, vol. 40, no 2, automne, 2008, pp. 15–34.

Both Anne , *Le Sens du temps. Le quotidien d'un service d'archives départementales*, Toulouse, Anacharsis, 2019, 242 p.

Buton François et Mariot Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, coll. CURAPP, 2009, 206 p.

Buton François. « Histoires d'institutions. Réflexions sur l'historicité des faits institutionnels », *Raisons politiques*, vol. 40, no. 4, 2010, pp. 21-41.

Grelon André et Grossetti Michel (dir.), *L'Espace scientifique français*, Classiques Garnier, 2025, 684p.

Sociologie des marchés

Information à venir (20h CM)

L'enseignement est une introduction à la sociologie économique. « Argent », « dette », « crédit », « consommation », « marché », sont autant de thèmes qui seront abordés. L'introduction sera basée sur les apports de l'anthropologie économique et l'exposition des principales notions qui seront mobilisées dans le cours. Nous passerons ensuite par des séances thématiques à partir d'enquêtes contemporaines permettant d'interroger des thèmes tels que : la socialisation aux pratiques de dépenses, les dettes publiques ou encore le marché du logement.

Évaluation : Devoir sur table (tirage au sort de 2 matières parmi 3 de l'UE)

Unité d'enseignement 3 - Métiers sociologiques

ECTS : 6

Évaluation : 100 % écrite (idem en session 2), moyenne des notes des 2 matières

Recherche, intervention, professions

Elise Lemerrier (8h CM), Romane Soler (8h) et professionnel.les (4h CM)

Évaluation : Dossier

Cet enseignement vise à vous faire découvrir la pluralité des postures de la pratique de sociologue entre recherche fondamentale, recherche-action, recherche partenariale etc. Nous découvrirons les enjeux scientifiques, épistémologiques et éthiques de la recherche avec et pour la société, ainsi que ceux de la recherche en alliance avec la société civile.

Montage de projet

Ellie Mevel (20h CM)

Ce cours propose aux étudiants de concevoir et d'organiser une journée "le Socio Day" qui aura lieu en décembre 2027. Dans ce cadre, les étudiants seront amenés à mobiliser les principales étapes du montage de projet : identification et prise de contact avec les partenaires, construction d'un programme, répartition des tâches, élaboration d'un calendrier, communication et organisation logistique.

Évaluation : Dossier

Séminaires de recherche

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire

du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2023/2024 sera consacré à l'actualité de la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

Unité d'enseignement 4 - Anglais

ECTS : 2

Évaluation : 50 % écrit ; 50 % orale (100 % écrite en session 2)

Anglais

(20h TD)

Évaluation : un écrit et un oral

Unité d'enseignement 5 - Méthodes et production de données (1)

ECTS : 5

Évaluation : 40 % écrit CC ; 60 % écrit CT (100 % écrite en session 2)

Accompagnement collectif des mémoires (1)

Élise Palomares (10h TD)

Afin d'accompagner les étudiants dans le processus de construction de leur mémoire, cinq séances de deux heures aborderont les diverses étapes du mémoire : choix et construction de l'objet, recherches bibliographiques, investigations préliminaires, enquêtes, production de résultats et écriture. Les étudiants pourront restituer l'état d'avancée de leurs travaux au cours des séances. Cet accompagnement complète la direction du mémoire, effectuée par un enseignant, mais ne s'y substitue pas.

Évaluation : dossier en CC

Articulations et complémentarités des méthodes sociologiques

Léo Joubert (10h CM) Michalis Lianos (10 CM)

La priorité de ce cours sera d'illustrer la complémentarité des méthodes qualitatives et quantitatives. Nous passerons en revue plusieurs manières d'enquêter classiques de la sociologie : l'enquête par questionnaire, l'enquête ethnographique, l'enquête par entretien, l'enquête socio-historique et l'emploi des groupes de discussion (*focus groups*). A chaque fois, des repères pratiques seront donnés pour comprendre en quoi, dans une situation d'enquête précise (comme celle que vont rencontrer les étudiants dans la réalisation de leur mémoire), la mobilisation de telle ou telle méthode s'avère indispensable.

Évaluation : devoir sur table en CT

Unité d'enseignement 6 - Atelier de terrain

ECTS : 5

Évaluation : 60 % écrit CC ; 40 % orale CC (100 % écrite en session 2)

Préparation à l'atelier terrain (TD : 12h) et Atelier terrain (une semaine délocalisée du 21 au 25 octobre 2024)

Pauline Clech, Yong Li, Elise Palomares et Emeline Zougbedé

Depuis 2018, l'atelier de terrain ethnographique est un moment fort et une des spécificités du Master 1 « Innovations et Sociétés » de l'Université de Rouen. Il s'entend comme une **formation intensive aux pratiques de la recherche en sciences sociales**, et notamment de **l'enquête ethnographique** : entretiens (semi-directifs et biographiques), observation et archives. Cette année le stage aura lieu dans la ville de Calais, en région Hauts-de-France. Les frais de déplacement, d'hébergement et de pension complète sont pris en charge par la formation.

Les objectifs pédagogiques de cet enseignement sont les suivants :

- Apprendre les méthodes qualitatives de recherche en sociologie et en sociohistoire
- Construire un objet de recherche
- Rendre compte scientifiquement de situations de vie et de travail
- Restituer ses résultats à l'écrit

3 séances de 2h de TD permettent la préparation du terrain, mais vous aurez également à fournir un travail préparatoire à domicile en amont du stage de terrain. Sur place, à Calais, vous réaliserez des observations, du dépouillement d'archives et des entretiens. Au retour, vous travaillerez à la réalisation d'un « rapport d'atelier » à rendre aux enseignantes en fin de semestre. Ce rapport final s'appuie sur des travaux intermédiaires.

Bibliographie :

Becker Howard S. « L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier ». In: *Sociétés contemporaines* N°40, 2000. pp. 151-164.

Bizeul Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, 2007/1 (Vol. 57), p. 69-89.

Aranda Mauricio, Simonpoli Nicolas, « Aller aux archives, entrer sur le terrain ? Sur les conditions sociales d'enquêtes en « terrain archivistique », *Genèses*, 2018, vol 112, n°3, p 123-139.

Évaluation : rapport d'atelier (écrit) et participation à l'atelier de terrain (oral)

Deuxième semestre (M1 S2)

Unité d'enseignement 1 - Sciences, sociétés et changements sociaux

ECTS : 5

Évaluation : 50 % écrit CT (1 écrit) ; 50 % orale CT (1 oral parmi 3) (idem en session 2)

Mobilisations et changements sociaux

Marion Charpenel (20h CM)

Dans les quarante dernières années, l'étude de l'action collective et des mouvements sociaux s'est progressivement imposée comme un champ de recherche important des sciences sociales avec une production foisonnante d'écrits, de théories et d'approches.

Malgré la grande diversité de perspectives dans ce champ d'étude, la relation entre mobilisations et transformation sociale est présente dans pratiquement toutes les analyses : les

mouvements sociaux sont incontestablement des acteurs politiques porteurs de changements sociaux.

Ce cours vise à dresser un panorama historique et exposer les schèmes d'analyse mis en œuvre en sociologie de l'action collective pour rendre intelligibles l'émergence, la dynamique et la durabilité des mouvements sociaux. En partant d'études empiriques classiques et récentes, il s'agit aussi de présenter aux étudiant.e.s différentes mutations sociales et politiques portées par les mouvements sociaux.

Évaluation : devoir sur table

Bibliographie :

Agrikoliansky (Eric), Fillieule (Olivier), Sommier (Isabelle), *Penser les mouvements sociaux, Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

Fillieule (Olivier), Mathieu (Lilian), Péchu (Cécile), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

Mathieu (Lilian), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, coll. La Discorde, 2004.

Neveu (Erik), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 5e édition, 2011.

Snow (David), Della Porta (Donatella), Klandermas (Bert), Mc Adam (Doug), eds., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, John Wiley and Sons Ltd, 2013.

Carrières, recherche et mondes académiques

Elise Lemerchier (10h CM)

À partir des récentes recherches menées dans les domaines des carrières et des mondes académiques, ce cours visera à éclairer la diversité des parcours professionnels et des carrières scientifiques, les inégalités mais également les processus de résistance. Il sera l'occasion de réfléchir aux effets durables des violences sexistes et sexuelles et du racisme sur les carrières et la production scientifique.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

Communication et média

Pauline Clech (10h CM)

Le domaine culturel donne à voir et contribue à perpétuer les inégalités – liées à la classe sociale, au genre ou encore à la race. Qu'il s'agisse des pratiques culturelles individuelles ou de l'organisation des milieux artistiques, ces dernières sont traversées par des rapports de pouvoir, au détriment des classes populaires, des femmes, des individus racisés – relégués à la périphérie des espaces culturels les plus légitimes. Les politiques culturelles ont été conçues pour contrer ces inégalités. Quelles formes et quels effets ces politiques publiques ont-elles eu au cours du temps ? Ont-elles contribué à subvertir les rapports sociaux dominants, alimentant un changement social ou, au contraire, à les reproduire ? Quelle place occupent-elles par rapport à d'autres prescripteurs culturels liés au monde marchand (média, marché de l'art, etc.) ? Après une révision des principales théories sociologiques analysant les inégalités culturelles, ce cours propose un bilan critique et nuancé de l'effet des politiques culturelles en France – en adoptant une approche socio-historique et localisée.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2012.
FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, 2016.
HAMMOU Karim, SONNETTE Marie (dir.), *40 ans de musiques hip-hop en France*, Paris, Presses de Sciences Po / Ministère de la Culture - DEPS, 2022.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

Savoirs, sciences, techniques

Anne-Sophie Rozay (10h CM)

Il s'agit d'étudier dans une perspective socio-historique la construction des savoirs scientifique et technique. Les études de cas abordées permettront notamment de mettre au jour les modalités et les enjeux du développement des pratiques expérimentales et, plus généralement, des savoirs, en occident, en les resituant dans leurs contextes d'émergence et de transformation.

Gingras Yves, Keating Peter, Limoges Camille, Du scribe au savant, les porteurs du savoir de l'Antiquité à la Révolution industrielle 2000, PUF.

Serres Michel (dir.), *Elements d'histoire des sciences*, 1997, PUF.

Évaluation : oral (1 parmi 3)

Unité d'enseignement 2 - Politiques d'égalité, politiques de santé au travail

ECTS : 5

Évaluation : 100 % écrit CT, moyenne des notes (idem en session 2)

Inégalités et articulation des rapports sociaux

Elise Lemercier et Elise Palomares (20h CM)

Ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiant.e.s sur les rapports de pouvoir et leurs articulations à partir des récents développements des sciences sociales en langues française et anglaise. Après avoir exposé comment sont nées ces approches intégrées des inégalités sociales, nous comprendrons pourquoi les rapports sociaux sont à la fois irréductibles et indissociables. Articulant découverte de textes théoriques fondateurs et de travaux ethnographiques, ce cours permettra ainsi de découvrir la multiplicité des formes (re)production des inégalités sociales et des formes de mobilisation pour les contourner et/ou y résister.

Bibliographie :

Bilge S., 2010, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, n° 176-177, p. 43-64.

Juteau D., 1999, *Frontières de l'ethnicité*, Montréal, PUM, 226 p.

Crenshaw Kimberlé W., 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n°, p. 51-82.

Mulot Stéphanie, 2014, « Relations de soin, cultures et inégalités de santé. Les soignants de Guadeloupe face aux migrants haïtiens séropositifs », *Terrains & travaux* 24, p. 39-61.

Évaluation : devoir sur table

Politiques publiques de santé au travail (1)

Yannick Le Hénaff (10h CM) et Mathéa Boudinet (10h CM)

Ce cours est une introduction à la sociologie de la santé au travail et à la façon dont ce domaine d'intervention peut être investigué et investi par des sociologues. Il est construit sur deux temps. Les premières séances assurées par Yannick Le Hénaff sont consacrées à l'approche sociologique des politiques publiques de santé en général, tandis que le second (séances assurées par Romain Juston Morival) porte plus spécifiquement sur la santé au travail et la prévention des risques professionnels. L'objectif de ce cours est de transmettre des premiers jalons d'une sociologie du travail et de présenter quelques cas (les sociologues parmi les acteurs de la santé au travail, l'uberisation et la santé au travail, et la privatisation du domaine de la santé au travail, par exemple) afin d'introduire au parcours « Santé au travail » de la seconde année du Master RED (<https://dysolab.hypotheses.org/1995>)

Bibliographie : Arnaud Mias, *Les Risques professionnels. Peut-on soigner le travail ?*, Ellipses, 2010.

Évaluation : devoir sur table

Diagnostic, évaluation, expertise

enseignant es à définir

(8h CM) et professionnels (6h CM)

Évaluation : dossier

Unité d'enseignement 3 - Méthodes et production des données (2)

ECTS : 4

Évaluation : 100 % écrit CT, moyenne des notes (idem en session 2)

Enquêter sur et avec le numérique

Léo Joubert (10h CM)

La généralisation des interfaces numériques a amené la disponibilité d'un grand nombre d'information mobilisables dans la plupart des enquêtes sociologiques contemporaines. La première partie de cet enseignement montrera comment des sources et des outils du quotidien peuvent être mobilisées pour constituer la documentation ethnographique et assister l'enquêteur de terrain. La seconde partie présentera une vue des travaux classiques et contemporains en sociologie du numérique, en insistant sur le concept d'interface. Ces deux présentations viseront ensemble à permettre aux étudiants de s'orienter dans un monde social où ces techniques sont omniprésentes, même si elle ne constitueraient pas le cœur de la problématique d'une recherche.

Évaluation : devoir sur table

Réflexivité et enquête sociologique

Information à venir (6h CM) et professionnelles (4h CM)

Évaluation : devoir sur table

Techniques, outils et méthodes de l'analyse des données

Léo Joubert (12h TD)

Évaluation : épreuve sur machine

Accompagnement collectif des mémoires (2)

Élise Palomares (10h TD)

Les ateliers de ce second semestre aborderont la production et le traitement des données au sein des mémoires de recherche. Cinq séances de deux heures permettront de faire le point sur les méthodologies mises en place par les étudiants : questionnaires, entretiens, observations, recherche en archives, sur documents, traitements secondaires de données, etc. Cet accompagnement complète la direction du mémoire, effectuée par un enseignant, mais ne s'y substitue pas.

Évaluation : dossier

Séminaires de recherche

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2023/2024 sera consacré à l'actualité de la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

Unité d'enseignement 4 - Anglais

ECTS : 2

Évaluation : 50 % écrit ; 50 % orale (100 % écrite en session 2)

Anglais

(20h TD)

Évaluation : un écrit et un oral

Unité d'enseignement 5 - Mémoire

UE non compensable

ECTS : 14

Évaluation : 80 % écrit CT ; 20 % oral CT (idem en session 2)

Le mémoire de master 1 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1
- au rattrapage à la session 2

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Évaluation : 80% écrite et 20% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire). La validation de l'année est conditionnée par la validation de l'UE mémoire.

Enseignements du Master 2

Le Master 2 propose un « tronc commun » et des cours de spécialisation en fonction du parcours choisi (« Innovations sociales et égalité » et « Santé au travail »).

Premier semestre (M2 S3) - Tronc commun

Unité d'enseignement 1 – Transformations des institutions

Évaluation de l'UE : 70% écrit (1 dossier au choix) et 30% oral (1 oral) (100 % écrit en session 2)

ECTS : 9

Relations professionnelles et responsabilités des entreprises

Manon Torres (15h CM)

La régulation collective du travail, impliquant les employeurs et leurs représentants, les salariés et leurs représentants et les pouvoirs publics, passe par des négociations mais aussi par des conflits. Avec les transformations de l'emploi, du travail et des entreprises, les acteurs et les dynamiques de l'action collective se sont transformés. Ce cours abordera les formes professionnelles de l'engagement et le militantisme intra-organisationnel, à partir de différents cas de groupes professionnels qui déploient la critique depuis l'intérieur des organisations. Le cas des métiers de la RSE ainsi que de l'institutionnalisation du féminisme participera à penser le sens donné au travail.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Étudier les institutions

Anne Bidois (7h CM) et Elise Lemercier (8h CM)

Après avoir exposé quelques outils d'analyse de la pluralité et des tensions dans les logiques institutionnelles, notamment dans une approche sociohistorique, cet enseignement proposera des études de cas, notamment sur les évolutions des cadres normatifs et le développement des ressources des « acteurs faibles » (Giuliani, Laforgue et Payet, 2008).

Bibliographie :

Bettahar Y., Choffel-Mailfert M.-J. (dir.), 2014, *Les Universités au risque de l'Histoire. Principes, configurations, modèles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Bonny Y., Demailly L. (dir.), 2012, *L'institution plurielle*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion.

Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D. (dir.), 2008, *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses universitaires de Rennes.

Mariot N., 2009, « Le paradoxe acclamatif, ou pourquoi les institutions n'ont pas de première fois », Buton F., Mariot N. (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, p. 169-190.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Entreprise et emploi

Emeline Zougbedé (15h CM)

Ce cours croise les domaines de la sociologie du travail et de la sociologie économique afin d'interroger les évolutions du marché et du travail. En étudiant les différents fonctionnements des entreprises notamment en lien avec les politiques publiques d'emploi, les acteurs du marché de l'emploi, ainsi que les formes de conflits dans l'emploi et dans l'entreprise, l'objectif sera de s'approprier un socle de connaissances et de controverses relatives à l'entreprise et à l'emploi. Le cours permettra de s'intéresser à plusieurs enquêtes contemporaines soulevant les enjeux des (dé)régulations du marché du travail, de l'entreprise et de l'emploi.

Évaluation : oral

Bibliographie :

Offerlé M. (dir.), 2017, *Patrons en France*, Paris, La Découverte.

Lallement, M., 2008, *Sociologie des relations professionnelles*, Paris, La Découverte.

Reynaud, E., Maruani, M., 2004, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte.

Steiner, P., 2011, *La sociologie économique*, Paris, La Découverte.

Controverses, affaires et scandales

Cécilia Calheiros (15h CM)

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Ce cours de sociologie des controverses, des affaires et des scandales articule apports théoriques provenant des Sciences and Technologies Studies et méthodologie de la cartographie des controverses. Il a pour objectif d'appréhender les relations entre sciences, techniques et sociétés par l'analyse des désaccords et des incertitudes accompagnant la production de connaissances dès lors qu'elle soulève des problèmes moraux, éthiques, politiques, économiques et sociaux. Dans ce cadre, les étudiant.e.s mèneront une recherche collective (groupe de 3 à 5 personnes) sur une controverse portant sur des enjeux bioéthiques, environnementaux et/ou sanitaires.

Conduite du changement

Ellie Mevel (15h CM)

Ce cours propose d'appréhender la conduite du changement à partir de situations professionnelles concrètes et d'études de cas. L'objectif est de développer une capacité à articuler analyse sociologique, expertise et intervention dans des projets de transformation sociale et organisationnelle.

Évaluation : pas évalué

Unité d'Enseignement 2 : Production des savoirs et outils

Évaluation : 65% écrit et 35% oral (100 % écrit en session 2)

ECTS : 7

Montage de projet

Ellie Mevel (15h TD)

Cet enseignement propose aux étudiants de concevoir et d'organiser une demi-journée de rencontre avec des professionnels, pensée comme un dispositif favorisant leur insertion professionnelle et leur connaissance des débouchés de la sociologie. Dans ce cadre, les étudiants

seront amenés à mobiliser les différentes étapes de la conduite de projet : identification des professionnels, construction du format et du programme, prise de contact, communication, organisation de l'événement.

Évaluation : projet en groupe et restitution orale

Corrélation et typologie

Léo Joubert (15h TD)

Ce cours comprendra deux modules, respectivement consacrés à la corrélation et à la typologie. Ces deux notions recoupent deux manières, pour les sociologues, de concevoir théoriquement le lien entre plusieurs grandeurs mesurées empiriquement. Nous verrons comment certains styles sociologiques, certaines questions de recherche, aboutissent logiquement à la formulation de typologie là où d'autres doivent s'appuyer sur des mesures robustes de la corrélation.

Évaluation : devoir sur table

Métiers de la recherche

Élise Palomares (8h TD)

Ce TD vise à échanger avec les masterant.es sur les modalités de poursuites en thèse de doctorat (projet scientifique, direction de la thèse, financements) et à affiner les connaissances des étudiant.es sur la variété des métiers de la recherche. Les compétences variées développées durant la formation sont attendues dans des domaines d'application variés dans le monde du travail. Il vise ainsi à nourrir et affiner les projets professionnels des diplômé.es du master de sociologie Recherche, Enquêtes, Diagnostics.

Pas d'évaluation

Construire son projet professionnel

Anne-Laure Delaunay (12h TD)

Le cours a pour objectif d'optimiser la recherche de stage de l'étudiant et de le rendre autonome lors de sa future recherche d'emploi : il saura cibler son offre sur les besoins de l'entreprise, mettre à profit sa valeur ajoutée, révéler sa personnalité à travers le message de sa lettre ou de son courrier électronique et, au cours de l'entretien, manifester un savoir-être qui le démarquera des autres candidats.

Pas d'évaluation

Séminaires de recherche

Le laboratoire Dysolab organise au long de l'année universitaire des manifestations scientifiques comme des colloques, des journées d'études et des séances de séminaires. Le séminaire du laboratoire se tient ainsi un lundi par mois environ, entre 14h et 16h. Ces séances sont l'occasion d'écouter des interventions de la part de chercheurs et des chercheuses du Dysolab ou des collègues d'autres laboratoires invité.e.s pour l'occasion. Après un cycle de conférence intitulé « Risques, techniques et démocratie » qui s'est déroulé en 2019 et 2021 à la suite de la catastrophe de Lubrizol (et qui se clôturera le 26 septembre 2022 par une journée d'études intitulées « 3 ans (d'enquêtes) après Lubrizol »), le laboratoire a consacré ses séances de séminaires de 2021 à 2024 à la question du numérique. A noter que le premier semestre de l'année 2025/2026 sera consacré à l'actualité de

la recherche des membres du laboratoire. **La présence des étudiant.e.s de Master est attendue à chacune de ces séances.**

Pas d'évaluation

Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Innovations sociales et égalité »

Unité d'enseignement 3 – Innover pour l'égalité

Évaluation : 100% écrit – 1 évaluation au choix parmi 3 (idem en session 2)

ECTS : 6

Politiques des droits : handicap, santé et droits des usagers

Marie Pierre Toubhans et Stéphanie Biegler (18h CM)

Ce cours vise à décortiquer la question des modalités d'accès aux droits (construction d'un droit, conditions d'accès, non-recours, etc.). Nous étudierons notamment les évolutions récentes autour du référentiel de la personnalisation des politiques sociales, visant à octroyer des droits suite à l'analyse de la situation particulière de l'utilisateur, en nous appuyant principalement sur le cas du handicap. Le cours sera adossé à une mise en pratique autour de différents cas d'étude.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Sociologie du projet

Yong Li (9h CM)

La logique de projet s'est généralisée dans un grand nombre de secteurs d'action publique et apparaît comme un outil d'innovation et de construction des partenariats au sein de nombreuses institutions. C'est une logique qui s'impose également aux publics de l'intervention sociale, par le biais des dynamiques d'individualisation porteuses d'injonction à construire des projets (professionnels, d'insertion, de vie, etc.). Ainsi, ce cours s'attachera à aborder les manières dont la logique de projet contraint les acteurs sociaux et entraîne différentes transformations dans l'action publique.

Bibliographie délivrée en cours.

Évaluation : 1 dossier (au choix)

Projets européens

Michalis Lianos (18h CM)

Ce cours sera consacré à la compréhension des mécanismes de participation, de fonctionnement et de montage des projets internationaux. Par le cadre des projets de recherche financés par l'UE, nous aborderons le déploiement optimal et coordonné des ressources dans un temps imparti et en vue d'un objectif prédéfini. Selon les projets de carrière des étudiants, une série de sujets sera traitée. Par exemple : le choix des outils appropriés pour la réalisation de l'objectif ; la recherche des partenaires et la composition de la proposition d'un projet ; la budgétisation et l'organisation dans le temps ; la négociation avec les institutions ; le recrutement des collaborateurs

; la gestion des modifications et des aléas ; le maintien de l'objectif majeur (recherche ou intervention) comme priorité permanente ; les rapports à soumettre ; la publication des résultats, etc. Une simulation de projet correspondant au projet de carrière de chaque étudiant.e sera demandée.

Évaluation : 1 devoir sur table (au choix)

Pilotage et évaluation de projet

Anne-Laure Delaunay (9h CM)

Un cours de découverte de la posture professionnelle de pilotage de projet et une visite sur site avec un.e cheffe de projet.

Pas d'évaluation

Unité d'enseignement 4 – Conduire l'innovation sociale

Évaluation : 70% écrit CC et 30% écrit CT (100% écrit en session 2)

ECTS : 8

Commande sociale ISE

Violaine Girard (18h CM)

Ce cours vous propose de répondre à une commande d'un organisme public en charge d'une publique locale. Cette année, il s'agira de répondre à une commande du tiers-lieu Parentr'aide, dédié à la parentalité et aux questions de handicap. Géré par l'association Pupilles de l'enseignement public 76, porteuse de nombreux dispositifs sociaux innovants, ce lieu propose des ressources pour les parents d'enfants en situation de handicap. Il développe une approche liée à la co-construction et à la pair-aidance pour répondre aux besoins de ses publics.

Les étudiant.es devront participer à la réflexion engagée autour de certaines thématiques au sein du lieu, puis restituer des éléments de diagnostic et d'analyse auprès des acteurs et actrices du lieu, ce travail se prolongeant au cours du semestre 2 avec l'élaboration de propositions d'intervention en lien avec les publics du lieu. Ce travail sera l'occasion de mettre en œuvre une démarche complète d'élaboration et de mise en œuvre d'une intervention sociologique à visée opérationnelle.

Évaluation : dossier en CC

Politique d'égalité : analyser, prévenir et transformer

Élise Lemercier et Elise Palomares (18h CM)

Le cours abordera les politiques d'égalité principalement à travers le cas des politiques publiques dites de lutte contre les discriminations en France. Ce cours poursuit trois objectifs complémentaires. 1. établir un état des savoirs des processus discriminatoires racistes et sexistes. 2. étudier la mise à l'agenda, le développement et le reflux des politiques antidiscriminatoires. 3. développer une réflexion sur les outils pour l'action à partir d'études de cas.

Évaluation : dossier en CT

Accompagnement collectif du stage (1)

Violaine Girard (8h TD)

Cet atelier vise à accompagner les étudiant.e.s dans leur projet personnel pour le stage et le mémoire du M2, et les perspectives des débouchés après le M. Il se déroule en étroite relation avec le cours « Construire son projet professionnel ». Dans cette perspective, les étudiant.e.s ayant choisi une orientation professionnelle travailleront sur leurs acquis de sociologie pour l'élaboration d'un projet de stage.

Évaluation : dossier en CT

Premier semestre (M2 S3) – Parcours « Santé au travail »

Unité d'Enseignement 3 – Politiques et organisations de la santé au travail

Evaluation : 100% écrit, 1 dossier commun à l'UE (idem en session 2)

ECTS : 6

Organisations et conditions de travail

Information à venir (18h CM)

Dans une perspective de sociologie de la gestion et des organisations, ce cours propose de restituer les situations attentatoires à la santé au travail dans la logique du fonctionnement organisationnel et des modes de gestion du travail (rationalisation, individualisation...). Il s'agit de les replacer dans les tendances lourdes de l'évolution des modèles productifs et gestionnaires et dans les transformations des rapports économiques et financiers. Il s'agira alors de voir comment les travailleurs peuvent se mobiliser collectivement contre des organisations du travail attentatoires à la santé mais aussi comment ils peuvent négocier des conditions de travail améliorées (qualité de vie au travail, santé globale, égalité professionnelle...).

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

Politiques publiques de la santé au travail (2)

Mathéa Boudinet (9h CM)

Les pouvoirs publics portent un intérêt assez récent pour la santé des travailleurs, c'est-à-dire pour l'effet de l'environnement et de l'activité de travail sur les travailleuses et travailleurs. Pourtant, les effets du travail sur la santé ont été mis en évidence dès la fin du XIX^{ème} siècle. Comment expliquer ce paradoxe ? Ce cours proposera une socio-histoire des politiques publiques en faveur de la santé au travail. Il analyse le rôle de l'Etat et des institutions publiques dans la prise en charge de cette question, en pointant les évolutions paradigmatiques d'une réparation des accidents à une prévention des risques, ponctuée par différents scandales. Il montrera également comment, en devenant un enjeu de débat public, les sociologues se sont progressivement saisis de cette question.

Ce cours est la suite du cours de pré-parcours suivis par tous les étudiant.e.s de M1 au second semestre. Il en rappellera les éléments principaux et les prolongera par des études de cas.

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

Démarches d'intervention en organisation

Sophie Maurel (9h CM)

La prévention des risques professionnels et les démarches d'intervention au sein des organisations sont aujourd'hui centrales. Ce cours présente les démarches de prévention et d'intervention qui impliquent un travail collectif sur les règles et une analyse cognitive de la situation. En remettant en cause l'idée que les risques sont à la fois nécessaires et naturels, il présente les acteurs et les démarches mises en place au sein des organisations publiques et privées et au sein de territoires.

Pas d'évaluation

Acteurs et règles de la santé au travail

Laurence Lemaitre (18h CM)

Ce cours constitue une introduction au droit des travailleurs en ce qui concerne la prévention et la régulation de leur santé. Au-delà de présenter les règles, il s'agit d'en retracer la construction mais aussi d'en comprendre les utilisations possibles au sein des organisations de travail, la manière dont elles sont traduites en pratique. Il présentera les différentes institutions qui jouent le rôle de régulateur sur ces questions (CARSAT, DIRECCTE...).

Évaluation : 1 dossier commun à l'UE

Unité d'Enseignement 4 – Agir pour la santé des travailleurs

Évaluation : 70% écrit CC et 15% écrit CT et 15% oral en CT (100% écrit en session 2)

ECTS : 8

Commande sociale ST

Yannick le Hénaff (18h CM)

Les études développées dans la sociologie de la santé au travail proposent l'approfondissement de certaines méthodes sociologiques. Ce cours propose de revenir sur les méthodes d'enquêtes, notamment l'observation du travail qui est centrale pour repérer les sources de danger mais aussi pour les prévenir et négocier les conditions du travail. Il est un préalable au stage du second semestre en tant qu'il offre une première mise en pratique des savoirs sociologiques en matière d'évaluation des risques professionnels.

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale. Tout au long de cet enseignement pratique, les étudiants seront amenés à effectuer un travail de traduction (des questions du commanditaire en problématiques sociologiques et inversement), de négociations de leur travail, d'organisation et de préparation des réunions avec les représentants, de recherches sous ses différentes formes, etc. Cette année, les étudiant.e.s travailleront sur la difficile prévention des risques professionnels pour les étudiant.e.s en stage, en apprentissage ou en alternance. Dans cette zone grise de l'emploi et de la formation, de multiples politiques de prévention voient le jour entre le lieu de stage, l'université et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université - le commanditaire pour cette année. Ces initiatives, ainsi que les problèmes qu'elles laissent dans l'ombre, seront explorés.

Évaluation : rapport collectif en CC

Pathologies du travail et des travailleuses et travailleurs

Hélène Kane (12h CM) et Carole Ackermann (6h CM)

Les travailleuses et travailleurs ne sont pas égaux face aux risques professionnels et aux conditions de travail attentatoires à la santé. Par exemple, les hommes sont davantage exposés aux pénibilités physiques tandis que les femmes sont plus victimes de harcèlement. Ce cours présente les différentes pathologies du travail (RPS, TMS, burn-out, maladie professionnelle...) en les reliant aux facteurs sociaux d'exposition. Il interroge également les malades en tant que travailleuses et travailleurs de manière à explorer le travail du point de vue de la santé.

Évaluation : oral en CT

Accompagnement collectif du stage (1)

Yannick LE HENAFF (8h TD)

Évaluation : écrit en CT

Deuxième semestre (M2 S4) – Tronc commun

Le deuxième semestre est découpé en deux parties : les cours ont lieu les six premières semaines puis les étudiant.e.s partent en stage en entreprise, association ou collectivité pour l'orientation professionnelle, ou bien en accueil laboratoire pour l'orientation recherche.

Unité d'enseignement 1 – Sciences sociales et expertise

Évaluation : 100 % écrit, 1 devoir sur table au choix parmi 3 (idem en session 2)

ECTS : 5

Participation, négociation et concertation

Information à venir (15h CM)

Ce cours ambitionne de questionner les différents ressorts des négociations, transactions, et interactions susceptibles d'intervenir dans la construction des ordres sociaux et institutionnels. Ils seront présentés des niveaux les plus microsociologiques aux plus macrosociologiques, et situés selon différents courants sociologiques et anthropologiques. Des études de cas permettront de les analyser au sein de situations concrètes.

Évaluation : 1 devoir sur table au choix parmi les 2 de l'UE

Sociologie de l'expertise

Jean-Louis Le Goff (9h CM)

Ce cours envisage l'expertise dans ses *principes* et ses différentes *formes* en l'articulant avec les différents concepts suivants : travail, savoir et expérience. Cela suppose d'explorer les tenants et les aboutissants de l'expertise (ses définitions, ses dynamiques, ses enjeux) sous un angle critique afin de voir comment s'opère en elle la transposition des savoirs (scientifiques, techniques) en expérience spécifique ou atypique (celle de l'expert) et comment elle acquiert dans ce processus sa valeur et sa validation (reconnaissance sociale). En complément de ces apports théoriques (J.-L. Le Goff), un sociologue praticien (M. Meixner) exerçant dans un cabinet d'expert présentera son activité.

Bibliographie :

Berrebi-Hoffmann I., Lallement M., 2009, « A quoi servent les experts ? », *Cahiers internationaux*, 2009/1 n°126, pp. 5-12.

Bourdieu P., (2001), *Science de la science et réflexivité*, Cours du Collège de France 2000-2001, Raisons d'agir, Coll. « Cours et Travaux », Paris.

Callon M., (1999), « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du Travail*, 41, pp. 65-78.

Évaluation : 1 devoir sur table au choix parmi les 2 de l'UE

Politiques d'inclusion

Anne-Laure Delaunay (6h CM)

Ce cours sera l'occasion d'appréhender différents secteurs d'intervention publique locale, au sein desquels se déploient des dispositifs innovants et inclusifs.

Pas d'évaluation

Unité d'enseignement 2 - Production de savoirs et outils (2)

Évaluation : 100 % écrit (idem en session 2)

ECTS : 4

Construire son projet professionnel

Anne-Laure Delaunay (9h TD)

Le cours a pour objectif d'optimiser la recherche de stage de l'étudiant et de le rendre autonome lors de sa future recherche d'emploi : il saura cibler son offre sur les besoins de l'entreprise, mettre à profit sa valeur ajoutée, révéler sa personnalité à travers le message de sa lettre ou de son courrier électronique et, au cours de l'entretien, manifester un savoir-être qui le démarquera des autres candidats.

Pas d'évaluation

Construire son projet de thèse

Elise Palomares (6h TD)

La deuxième année du cursus de formation de master débouche parfois sur un projet d'entrée en thèse. Cette orientation mérite un accompagnement afin de bien identifier les conditions académiques de la sélection et du déroulement de ce travail de recherche. Une bonne estimation des attentes comme des environnements scientifiques nécessaires sera au cœur de ce cours qui a pour objectif l'aide à la conception et à l'écriture d'un projet de thèse.

Pas d'évaluation

Animation et restitution des connaissances

Hughes Demoulin (12h CM)

Évaluation : oral

Unité d'enseignement 3 – Anglais

Modalité de validation : 50 % écrit et 50 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 15

Anglais

(20h TD)

Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Innovations sociales et égalité »

Veillez noter que les examens sont anticipés durant le S4, après 5 semaines de cours et avant l'entrée en stage. La session de rattrapage a lieu la première semaine de septembre.

Unité d'enseignement 4 – Innover pour l'égalité (2)

Modalité de validation : 50 % écrit et 50 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 3

Commande sociale ISE

Violaine Girard (9h CM)

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale.

Tout au long de cet enseignement pratique, les étudiants seront amenés à effectuer un travail de traduction (des questions du commanditaire en problématiques sociologiques et inversement), de négociations de leur travail, d'organisation et de préparation des réunions avec les représentants de notre commanditaire, de recherches sous ses différentes formes, etc.

Ce cours au S2 a pour objet de préparer la restitution au commanditaire du projet conduit dans le cours commande sociale.

Évaluation : dossier et oral en CC

Réseaux et communication du savoir

Pauline Clech (6h CM)

Ce cours questionne comment la sociologie peut alimenter la prise de décision dans le domaine culturel, en se focalisant sur le cas des intermédiaires culturels – acteurs se situant entre les artistes et le public (cadres de la culture, programmeurs, agents, etc.). L'objectif est de développer une réflexivité critique sur les outils des politiques culturelles, afin de leur rendre leur efficacité sociale et politique. Des études de cas étayent la réflexion, dans une perspective localisée.

Évaluation : dossier

Unité d'enseignement 5 – Stage et mémoire (ISE)

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (idem session 2)

ECTS : 16

Accompagnement collectif du mémoire

Violaine Girard (6h TD)

Dans la continuité du semestre précédent, il s'agira d'accompagner la préparation de l'entrée en stage et de la préparation du mémoire professionnel.

Évaluation : non évalué

Suivi collectif des stages

Anne-Laure Delaunay et Jean Louis Le Goff (15h TD)

Ce cours se décompose en deux parties. La première prépare les étudiant.e.s à leur stage : notamment l'entrée en stage à orientation professionnelle (négociation des contours de la mission, prendre sa place en tant que stagiaire etc.), et préparation à certaines missions du stage de recherche (suivi d'événements scientifiques, articulation avec mémoire, préparation aux candidatures de financement de thèse, etc.). La seconde a lieu durant la période de stage (mars à juin) et permet de vous accompagner dans l'installation dans le stage et la rédaction du mémoire. Vous présenterez le stage réalisé (mission et contexte institutionnel), la contextualisation de votre mission et le projet de reformulation sociologique.

Pas d'évaluation

Stage (16 semaines minimum) et mémoire

UE non compensable

De mars à juillet, vous réalisez un stage dont les objectifs sont différenciés entre orientation recherche et professionnelle. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

Le mémoire de master 2 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1 (conseillé pour l'orientation recherche en cas de recherche de financement de doctorat) a lieu aux mêmes dates que la session des master 1
- au **rattrapage** à la session 2 (conseillé pour l'orientation professionnelle), première semaine de septembre

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Evaluation : 70% écrite et 30% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire)

Informations pratiques liées au mémoire de master 2

Pour rédiger ce mémoire professionnel, vous disposerez de l'accompagnement d'un.e directeur.rice de mémoire, d'un atelier mémoire et d'un séminaire en cours de stage.

- Directeur/riche de mémoire

Il vous revient de prendre contact avec le directeur/riche de mémoire qui vous a été attribué. Avant la première rencontre, vous lui enverrez un exposé retravaillé après le séminaire. Durant l'accompagnement de ce mémoire, tout rendez-vous sera préparé par un document écrit faisant le point sur l'avancement de votre démarche, respectant les normes académiques et envoyé au moins une semaine avant. Le travail de ce mémoire doit être régulier et n'oubliez pas que de mi-juillet à fin août, l'université est fermée : la bibliothèque est fermée et vos enseignant.es en congé.

- Procédure pour la soutenance

Deux sessions sont possibles : en mai ou en septembre.

Votre directeur/riche fixera la date et la composition du jury. Il vous revient d'inviter votre tuteur/riche de stage.

Deuxième semestre (M2 S4) – Parcours « Santé au travail »

Unité d'enseignement 4 – Agir pour la santé des travailleurs (2)

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (100 % écrit session 2)

ECTS : 3

Commande sociale ST (2)

Romain Juston Morival (9h CM)

Durant ce cours, il s'agira de répondre à une « commande sociale » en conditions, de la négociation de la question initiale et donc du projet, jusqu'aux réponses aux questionnements soulevés, présentées lors d'une réunion finale.

La poursuite de ce cours au S2 a pour objet d'analyser les données recueillies au premier semestre et de préparer la restitution au commanditaire du projet conduit dans le cours commande sociale.

Évaluation : dossier et oral commun aux deux cours

Pratiques de prévention des risques

Virginie Althaus et Arnaud Villieux (6h CM)

La prévention des risques professionnels et les démarches d'intervention au sein des organisations sont aujourd'hui centrales. Ce cours, assuré par deux enseignants-chercheurs en psychologie du travail, présente les démarches d'évaluation, de prévention et d'intervention qui impliquent l'utilisation d'outils validés et une analyse de la situation de travail. En remettant en cause l'idée que les risques sont à la fois nécessaires et naturels, il présente aussi les acteurs et les démarches mises en place au sein des organisations publiques et privées.

Évaluation : dossier et oral commun aux deux cours

Unité d'enseignement 5 – Stage et mémoire (ST)

Modalité de validation : 70 % écrit et 30 % oral (idem session 2)

ECTS : 16

Accompagnement collectif du mémoire

Romain Juston Morival (6h TD)

Dans la continuité du semestre précédent, il s'agira d'accompagner la préparation de l'entrée en stage et de la préparation du mémoire professionnel.

Évaluation : non évalué

Suivi collectif des stages

Anne-Laure Delaunay et Jean-Louis Le Goff (15h TD)

Ce cours se décompose en deux parties. La première prépare les étudiant.e.s à leur stage : notamment l'entrée en stage à orientation professionnelle (négociation des contours de la mission, prendre sa place en tant que stagiaire etc.), et préparation à certaines missions du stage de recherche (suivi d'événements scientifiques, articulation avec mémoire, préparation aux candidatures de financement de thèse, etc.). La seconde a lieu durant la période de stage (mars à juin) et permet de vous accompagner dans l'installation dans le stage et la rédaction du mémoire. Vous présenterez le

stage réalisé (mission et contexte institutionnel), la contextualisation de votre mission et le projet de reformulation sociologique.

Pas d'évaluation

Stage (16 semaines minimum) et mémoire

UE non compensable

De mars à juillet, vous réalisez un stage dont les objectifs sont différenciés entre orientation recherche et professionnelle. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

Le mémoire de master 2 peut-être rendu et soutenu :

- à la session 1 (conseillé pour l'orientation recherche en cas de recherche de financement de doctorat), a lieu aux mêmes dates que la session des master 1
- au **rattrapage** à la session 2 (conseillé pour l'orientation professionnelle), première semaine de septembre

Dans le cas où le mémoire est soutenu en session 2, l'étudiant ne peut valider son année en session 1.

Évaluation : 70% écrite et 30% orale (mémoire écrit et soutenance devant un jury composé de deux personnes dont la directrice ou le directeur de mémoire)

Informations pratiques liées au mémoire de master 2

Pour rédiger ce mémoire professionnel, vous disposerez de l'accompagnement d'un·e directeur·rice de mémoire, d'un atelier mémoire et d'un séminaire en cours de stage.

- Directeur/riche de mémoire

Il vous revient de prendre contact avec le directeur/riche de mémoire qui vous a été attribué. Avant la première rencontre, vous lui enverrez un exposé retravaillé après le séminaire. Durant l'accompagnement de ce mémoire, tout rendez-vous sera préparé par un document écrit faisant le point sur l'avancement de votre démarche, respectant les normes académiques et envoyé au moins une semaine avant. Le travail de ce mémoire doit être régulier et n'oubliez pas que de mi-juillet à fin août, l'université est fermée : la bibliothèque est fermée et vos enseignants en congé.

- Procédure pour la soutenance

Deux sessions sont possibles : en mai ou en septembre.

Votre directeur/riche fixera la date et la composition du jury. Il vous revient d'inviter votre tuteur/riche de stage.

Citer sans plagier

Dès que l'on a à rédiger un mémoire de recherche, il est nécessaire non seulement d'intégrer des idées, des notions, des concepts produits par d'autres auteurs mais aussi d'utiliser les travaux qui ont précédemment porté sur le sujet étudié. Il est donc très important de savoir comment insérer correctement les idées des autres dans son propre travail si l'on veut éviter de se retrouver en situation de plagiat.

Mais tout d'abord qu'est-ce que le plagiat ? C'est d'après le Petit Robert un « vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. » (*Petit Robert 1*, 2005). Ce type de pratique est aussi grave qu'une fraude en examen et est passible de sanctions qui risquent de compromettre le bon déroulement des études universitaires. C'est pourquoi, il est indispensable de toujours citer ses sources et de savoir quels sont les usages et de bien distinguer la citation de la paraphrase.

Comment citer ?

On a le choix entre la citation directe où l'on utilise les mots exacts d'un auteur, et la citation indirecte qui relève de la paraphrase où l'on reprend avec ses propres mots les idées d'un auteur.

Exemple :

Citation directe : Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé » (Castel, 2003 : 59).

On doit respecter chaque mot et la ponctuation décidée par l'auteur. On doit citer précisément la page où a été fait l'emprunt.

Citation indirecte : L'une des critiques adressées à l'ouvrage d'U. Beck s'appuie sur une utilisation abusive de la notion de risque qui ne renvoie pas à l'acception probabiliste la plus couramment admise (Castel, 2003).

Dans la paraphrase, il ne suffit pas de remplacer un mot ou deux par des synonymes, il faut reformuler les idées avancées par l'auteur. On n'a pas à citer de page précise.

Rappel des règles concernant les références bibliographiques

Que l'on utilise la citation directe ou indirecte, il existe deux systèmes de références l'un dit « à l'europpéenne » et l'autre « à l'américaine » ; le premier venant des Lettres et l'autre plutôt des sciences dites « dures » (le second est devenu le plus courant).

1) à l'europpéenne : on insère à chaque fois une note de bas de page avec la référence complète (et la page si citation directe)

Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé »¹

¹ Castel R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil, p. 59.

2) à l'américaine : on signale à chaque fois le nom de l'auteur et l'année de la publication (et la page si citation directe)

Selon Robert Castel, « l'affirmation que nous vivrions dans une "société du risque" repose en effet sur une extrapolation contestable de la notion. Un risque au sens propre du mot est un événement prévisible, dont on peut estimer les chances qu'il a de se produire et le coût des dommages qu'il entraînera. Il peut ainsi être indemnisé parce qu'il peut être mutualisé » (Castel, 2003 : 59)

Quel que soit le système choisi, il ne dispense pas d'une **bibliographie** présentée dans les règles académiques

Consignes à respecter (*Sociologie du Travail*)

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa - Ne pas séparer les articles des ouvrages

La liste des références est organisée par ordre alphabétique en fin de texte par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné.

Le style et la ponctuation des références sont conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

Article de revue : Paradeise C., Lichtenberg Y., 2001. Compétence, compétences. *Sociologie du travail* 43 (1), 33–48. (Indiquer tous les auteurs)

Numéro spécial de revue avec coordinateur : Goetschy J., Lallement M. (dir.), 1998. Reconfigurations des relations professionnelles (special issue), *Sociologie du travail* 40 (2).

Ouvrage : Jobert A., 2000. Les espaces de la négociation collective, branches et territoires. Octarès, Toulouse.

Chapitre ou article d'ouvrage collectif avec coordinateur : Salais R., 1994. Incertitude et interactions de travail : des produits aux conventions. In : Orléan A. (Ed.), *Analyse économique des conventions*. Puf, Paris, pp. 81–87.

Ouvrage collectif avec coordinateur : Supiot A. (dir.), 1999. *Au-delà de l'emploi*. Flammarion, Paris.

Rapports, actes... : Kukawa P., Biarez S., 1983, Les grandes villes et l'intervention économique : Saint-Étienne et la communauté urbaine de Lyon. Rapport de recherche, Grenoble.

Ne pas oublier : Le *titre d'un ouvrage* doit être en italique alors que dans le cas d'un article, c'est le *nom de la revue* qui doit être en italique !

Règles actuelles concernant le recours à l'intelligence artificielle

Usage de l'intelligence artificielle dans les travaux universitaires au sein du département de Sociologie de l'Université de Rouen Normandie

Définitions²

Intelligence artificielle : L'IA désigne tout logiciel, plateforme ou technologie capable de réaliser des tâches en simulant l'intelligence humaine, incluant, mais sans s'y limiter, les modèles de langage large (LLM) et toutes les IA génératives.

Travaux universitaires : incluent tous les travaux individuels ou collectifs réalisés dans le cadre des études universitaires, tels que les examens, dissertations, rapports, présentations, études de cas, projets, mémoires, thèses, etc.

Usages interdits de l'IA et raisons de leur interdiction

● Donner la consigne fournie par l'enseignant.e à l'IA et lui demander de produire le devoir attendu.

- EXPLICATIONS : Notre rôle est d'évaluer votre compréhension des sujets et votre capacité à y apporter des réponses sociologiques pertinentes. Ainsi, l'IA ne peut être un substitut à votre réflexion et créativité personnelles. Vous devez apporter une contribution intellectuelle significative à votre travail, indépendamment de l'IA, pour qu'on puisse attester de vos compétences par un diplôme.

● Utiliser l'IA pour réaliser certaines tâches (même s'il s'agit d'usages autorisés) si l'enseignant.e a formellement précisé que son utilisation est interdite pour ce travail.

- EXPLICATIONS : Ne pas respecter cette consigne revient à contourner les règles d'évaluation. L'interdiction vise à vérifier vos acquis et votre capacité à mobiliser les outils de la discipline sans assistance. Utiliser l'IA dans ce cadre constitue donc une fraude.

● Déléguer à l'IA la réalisation d'une revue de la littérature.

- EXPLICATIONS : L'IA invente souvent des références ou des citations et peut attribuer des propos à de mauvais.es auteur.es. Vous risquez ainsi de produire un travail truffé d'erreurs. Par ailleurs, savoir lire un texte, en dégager l'essentiel en lien avec votre question et le mettre en perspective avec d'autres est une compétence clé, utile pour les concours administratifs, les concours de l'enseignement et de nombreux contextes professionnels nécessitant la rédaction de notes de synthèse.

● Utiliser une IA (qui ne soit pas Open-AI Whisper) pour retranscrire un entretien

- EXPLICATIONS : En transmettant vos entretiens à une IA externe, vous divulguez des données personnelles (voix, propos, éléments biographiques, parfois sensibles) sans l'accord explicite de votre enquêté.e. Or, en tant que

² Définitions issues de la Charte de l'usage de l'IA dans les travaux universitaires élaborée par l'Institut Supérieur de Management - Institut d'Administration des Entreprises (ISM-IAE) de Versailles, de l'Université de Versailles St-Quentin-en Yvelines, Paris Saclay (Document en ligne ; Url : <https://www.uvsq.fr/ajout-dune-charte-sur-lusage-de-lia-dans-le-reglement-des-etudes-de-lism-iae>, consulté le 07 novembre 2025), et dont le département de sociologie s'est largement inspiré pour construire ce document.

sociologue, vous avez l'obligation de garantir la confidentialité et la protection des informations recueillies. L'usage d'outils non sécurisés contrevient à ces exigences éthiques et au cadre légal. Seule la plateforme Open-Ai Whisper mise à disposition par l'Université de Rouen Normandie est autorisée (accessible pour les étudiant.es de L3 au doctorat au lien suivant : <https://shs-app.univ-rouen.fr/whisper-shs>). Ce service est conforme aux principes du RGPD. Il est hébergé exclusivement à l'Université de Rouen Normandie - UFR SHS. Les flux sont sécurisés, aucune donnée ne sort de l'établissement, ni n'est conservée après traitement.

● **Utiliser l'IA pour lui demander de dégager des thèmes ou de sélectionner des verbatims dans vos entretiens**

- EXPLICATIONS : En transmettant vos entretiens à l'IA, vous divulguez des données personnelles sans l'accord de votre enquêté.e. Or, en tant que sociologue, vous devez garantir la confidentialité et la protection des informations recueillies. De plus, l'IA produit souvent une analyse purement lexicale, sans tenir compte du contexte d'énonciation ni de votre connaissance du terrain, pourtant essentiels à l'interprétation sociologique des entretiens.

● **Créer ou falsifier des données qualitatives ou quantitatives en utilisant l'IA. Cela inclut la fabrication ou la modification de données d'un travail de recherche, la création de résultats fictifs, ainsi que l'altération de données réelles pour obtenir des résultats souhaités.** ○

- EXPLICATIONS : C'est une fraude scientifique. Cela contrevient aux principes d'éthique et de déontologie de la recherche, fondés sur la transparence et la véracité des données. En plus de n'avoir aucun intérêt intellectuel, une telle pratique compromet la crédibilité de la recherche en sciences sociales dans son ensemble (et indirectement la valeur de votre diplôme).

● **Utiliser l'IA pour reformuler vos idées personnelles dans un langage académique** ○

- EXPLICATIONS : Demander à l'IA de traduire vos idées en style universitaire sans effort personnel empêche d'acquérir une véritable maîtrise du langage académique. Or, savoir manier ce langage — comme celui des autres mondes sociaux dans lesquels vous serez amené.e à évoluer — est une compétence essentielle pour s'insérer professionnellement. Ne pas développer cette capacité se ressent ensuite dans les interactions orales, notamment lors des entretiens, présentations ou concours, etc.

● **Utiliser l'IA pour générer le plan d'un travail (dissertation, commentaire de texte, mémoire...).**

- EXPLICATIONS : Concevoir un plan fait partie intégrante du raisonnement sociologique. Cela permet de hiérarchiser et d'organiser ses idées, puis de construire une démonstration. En confiant cette étape à l'IA, vous perdez l'occasion de développer votre autonomie intellectuelle et, pour qu'elle puisse produire un plan aussi bon que le vôtre, vous serez amené.e à lui transmettre une grande partie de vos idées ou de vos données ; ce qui induit des risques en matière de propriété intellectuelle et de protection des données. De plus, les plans générés par l'IA sont souvent génériques et déconnectés de la problématisation.

● **Utiliser l'IA pour retranscrire le cours d'un.e enseignant.e sur la base d'un enregistrement.**

- EXPLICATIONS : L'enregistrement des cours sans autorisation est interdit. Un cours constitue une production intellectuelle protégée, il relève de la propriété intellectuelle de l'enseignant.e. Transmettre un enregistrement à une IA revient à diffuser le produit de son travail sans son accord, ce qui contrevient à ses droits. De plus, le recours à l'IA pour retranscrire un cours vous prive d'un apprentissage fondamental : la prise de notes. Cette compétence est essentielle. Elle suppose une écoute active, la capacité à identifier les idées principales, à reformuler et à synthétiser. Apprendre à prendre des notes, c'est apprendre à analyser en temps réel un discours et à hiérarchiser les idées. Cette compétence sera déterminante dans le monde professionnel, lorsque vous aurez à participer à des réunions, à en rédiger des comptes rendus ou à en assurer l'animation.

Conséquences en cas de non-respect

« Le non-respect de ces interdictions pourra entraîner des sanctions, en fonction de la gravité des faits constatés, allant d'une simple mise en garde ou, le cas échéant, l'engagement d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements en vigueur. En cas de doute sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, les enseignant.es se réservent le droit de demander des explications ou des éléments justificatifs. Ces éléments pourront être pris en compte dans l'évaluation du travail soumis, dans le respect des procédures pédagogiques et réglementaires applicables. »³

Usages autorisés de l'IA

Toute utilisation de l'IA doit être documentée. Cela inclut : la mention de l'IA utilisée, les requêtes effectuées (par exemple, le prompt), la nature précise de la contribution de l'IA à votre travail. Ainsi pour l'ensemble des usages listés ci-dessous, conservez la trace de vos requêtes. Vous devez pouvoir les fournir à votre enseignant.e pour justifier de votre usage et garantir la transparence de votre démarche.

● Utiliser l'IA pour organiser son travail et mieux gérer son temps.

- EXPLICATIONS : L'IA peut vous aider à planifier votre travail sur le semestre. En lui indiquant vos contraintes hebdomadaires, vos rendus et examens, ainsi qu'une estimation du temps nécessaire pour chaque tâche, elle peut générer un planning structuré sur plusieurs semaines. Progressivement, vous pourrez vous en inspirer pour organiser votre travail de manière autonome.

● Utiliser l'IA pour clarifier et illustrer des concepts ou théories.

- EXPLICATIONS : L'IA peut aider à reformuler des notions complexes vues en cours et à proposer des exemples concrets pour mieux comprendre les concepts théoriques. Par exemple, demander « Explique-moi le concept de champ chez Pierre Bourdieu en 200 mots, avec un exemple » peut faciliter l'appropriation du concept et montrer comment il se traduit dans la réalité. Il est important de croiser systématiquement les éléments proposés par l'IA avec vos notes de cours pour vérifier leur exactitude. Si la proposition de l'IA s'écarte de ce qui a été étudié, il ne faut pas hésiter à consulter l'enseignant.e.

● Utiliser l'IA pour réaliser des fiches de révision

- EXPLICATIONS : Notez toutefois que cette pratique comporte plusieurs risques. En déléguant à l'IA la réalisation de fiches, vous vous privez d'un travail essentiel d'appropriation : sélectionner, hiérarchiser, reformuler et structurer les informations constitue déjà un processus d'apprentissage qui favorise la mémorisation durable. Par ailleurs, l'IA ne connaît ni les attentes spécifiques du cours ni les modalités d'évaluation ; elle peut donc mettre l'accent sur des éléments secondaires (dates, faits, définitions isolées) au détriment d'éléments attendus (comme la compréhension des processus sociaux). Les synthèses produites tendent aussi à standardiser et à lisser les nuances théoriques, en simplifiant certains débats ou en effaçant des distinctions importantes travaillées en cours. Enfin, elles peuvent comporter des erreurs, des approximations ou des mises en contexte insuffisantes.

³ D'après « Ajout d'une charte sur l'usage de l'IA dans le règlement des études de l'ISM-IAE » ; [En ligne]. Url : <https://www.uvsq.fr/ajout-dune-charte-sur-lusage-de-lia-dans-le-reglement-des-etudes-de-lism-iae>, consulté le 07 novembre 2025.

● Utiliser l'IA pour la correction des fautes d'orthographe et des coquilles typographiques sans reformulations.

- EXPLICATIONS : L'IA peut être un outil utile pour repérer rapidement des fautes ou des coquilles et améliorer la lisibilité d'un texte. Cependant, il est important de ne pas se contenter de l'automatisme : vous devez toujours relire votre travail pour vérifier que le sens des phrases n'a pas été modifié et que les corrections sont pertinentes.

● Utiliser l'IA pour s'auto-évaluer.

- EXPLICATIONS : Après avoir rédigé vous-même un document, vous pouvez le soumettre à l'IA avec une consigne du type : « Sans réécrire le texte, indique-moi de manière critique les points faibles et ceux qui pourraient être approfondis ». L'IA sert alors uniquement à repérer des axes d'amélioration. La version finale doit être retravaillée et corrigée par vous-même, en intégrant vos propres ajustements et réflexions. Attention, ce faisant, vous offrez à l'IA le produit de votre réflexion.

● Mettre aux normes une bibliographie.

- EXPLICATIONS : Une fois votre bibliographie élaborée, vous pouvez utiliser l'IA pour la mettre aux normes et la classer par ordre alphabétique. Attention : vous devez vous-même avoir collecté toutes les informations nécessaires pour chaque référence (date de publication, éditeur, lieu d'édition, collection, etc.), sinon l'IA risque d'inventer des données incorrectes.

● Utiliser la plateforme OpenAI Whisper pour retranscrire un entretien

- EXPLICATIONS : La plateforme OpenAI Whisper mise à disposition par l'université est la seule autorisée pour la retranscription des entretiens. Elle garantit la protection des données personnelles des enquêtés et le respect de vos obligations éthiques de sociologues. Ayez en tête que l'outil ne produit pas une transcription parfaite. Elle peut comporter des erreurs, des approximations, des contresens ou des oublis. Un travail attentif de réécoute, de correction et de mise en forme est donc indispensable.

Au-delà de la simple vérification technique, cette étape constitue un moment central du travail d'analyse sociologique. Réécouter l'entretien permet de prêter attention aux hésitations, aux silences, aux intonations, aux formulations précises. C'est souvent au cours de cette phase que surgissent les premiers rapprochements entre différents entretiens, que se formulent des hypothèses, ou que se nouent des liens avec des lectures théoriques. Ainsi, l'IA peut assister la transcription, mais elle ne remplace en aucun cas le travail intellectuel d'analyse, qui commence précisément dans cette immersion attentive dans les matériaux recueillis

Risques associés à l'usage de l'IA

L'utilisation de l'intelligence artificielle soulève plusieurs enjeux sociaux et environnementaux majeurs³.

- Sur le plan scientifique, les systèmes d'IA peuvent **reconduire et amplifier les stéréotypes existants et donc introduire des biais dans les recherches produites**. Des recherches révèlent que les modèles génératifs renforcent des stéréotypes de genre, de race et d'orientation sexuelle⁴.
- Concernant la protection des données, l'IA peut **exposer les utilisateur.ices à des risques accrus de vol d'informations personnelles**. Les systèmes d'IA mal sécurisés peuvent être ciblés par des pirates informatiques cherchant à accéder à des données sensibles⁵.
- Le fonctionnement des IA repose sur le **travail de nombreux employé.es précaires** effectuant des tâches répétitives dans des conditions difficiles, avec des bas salaires et peu de protections

sociales, souvent dans les pays du Sud⁶.

- Enfin, **l'impact environnemental de l'IA est considérable**. Les centres de données qui hébergent les serveurs d'IA consomment d'énormes quantités d'électricité et d'eau, contribuant ainsi à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à la production de déchets électroniques⁷.

³ D'après les travaux de Karën FORT, Professeure des Universités en informatique, Université de Lorraine. Voir par exemple : « Quelle éthique pour les agents conversationnels ? ». [En ligne]. Url : <https://interstices.info/quelle-ethique-pour-les-agents-conversationnels/>, consulté le 07 novembre 2025.

⁴ Fanny Ducel, Nicolas Hiebel, Olivier Ferret, Karën Fort, Aurélie Névéol. « Les femmes ne font pas de crise cardiaque ! » Étude des biais de genre dans les cas cliniques synthétiques en français. 32ème Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2025), Jul 2025, Marseille, France. [En ligne]. Url : <https://inria.hal.science/hal-05282965v1>, consulté le 07 novembre 2025 ; « Generative AI: UNESCO study reveals alarming evidence of regressive gender stereotypes ». [En ligne]. Url : <https://www.unesco.org/en/articles/generative-ai-unesco-study-reveals-alarming-evidence-regressive-gender-stereotypes>, consulté le 07 novembre 2025. Une enquête journalistique a récemment montré que le dernier modèle Chat GPT « a commencé à citer Grokipedia, le site d'Elon Musk, comme source pour un large éventail de requêtes (...) ce qui soulève des inquiétudes quant à la désinformation sur la plateforme » : <https://www.theguardian.com/technology/2026/jan/24/latest-chatgpt-model-uses-elon-musks-grokipedia-as-source-tests-reveal>

⁵ « AI and Data Privacy and Security ». [En ligne]. Url : <https://teaching.pitt.edu/resources/ai-and-data-privacy-and-security/>, consulté le 07 novembre 2025.

⁶ Perrigo, B. (2023, janvier 18). *Exclusive: OpenAI used Kenyan workers on less than \$2 per hour to make ChatGPT less toxic*. TIME. [En ligne]. Url : <https://time.com/6247678/openai-chatgpt-kenya-workers/>, consulté le 07 novembre 2025 ; Rani, U., & Dhir, R. K. (2024, 10 décembre). *The Artificial Intelligence illusion: How invisible workers fuel automated systems*. Organisation internationale du travail. [En ligne]. Url : <https://www.ilo.org/resource/article/artificial-intelligence-illusion-how-invisible-workers-fuel-automated>, consulté le 07 novembre 2025.

⁷ *AI has an environmental problem. Here's what the world can do about that*. Programme des Nations Unies pour l'environnement. [En ligne]. Url : <https://www.unep.org/news-and-stories/story/ai-has-environmental-problem-heres-what-world-can-do-abou>, consulté le 07 novembre 2025.

Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Dispositif de valorisation dans les cursus de formation de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Département de sociologie

L'université de Rouen Normandie met en place un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant car il contribue à l'épanouissement personnel, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants. C'est un moyen très concret de développer des compétences en parallèle de sa formation universitaire.

Au sein du département de sociologie, ce dispositif peut vous permettre **de valider jusqu'à 0,3 point sur la moyenne générale de votre année**. La validation figure également au supplément au diplôme.

Qui ?

- Ce dispositif est accessible aux étudiant·es de **licence** et de **master 1 de sociologie**.
- Les *activités concernées* : bénévoles au sein d'une association, activités d'élève étudiant·es, volontariat de service civique, activités professionnelles en lien avec des compétences disciplinaires ou transversales attendues du diplôme, activités militaires dans la réserve opérationnelle, pompier volontaire et volontariat dans les armées.
- Réaliser *au moins 60h sur 6 mois* durant l'année universitaire concernée et disposer d'une attestation de l'association, de l'administration ou de l'entreprise qui vous accueille.

NB : Ne concerne pas : les emplois ou les activités bénévoles passées, les stages réalisés au sein du cursus. Il n'est pas cumulable avec un régime spécial d'étude (RSE)

Comment ?

- dépôt du dossier : **bve.helpetu avant le 31 octobre 2023** : <https://formation-ve.univ-rouen.fr/engagement-etudiant-646233.kjsp> (téléchargement du formulaire en bas de la page)
- évaluation par la commission pédagogique et diffusion des résultats : avant le 15 avril 2023

contact pédagogique : elise.lemercier@univ-rouen.fr

Les ressources informatiques et la documentation

Les ressources informatiques de l'UFR

L'UFR SHS met à disposition des étudiants (dès la 1^{ère} année) des ressources informatiques (cf. http://www.univ-rouen.fr/95993106/0/fiche_UFP__pagelibre/)

Salles informatiques en libre accès (1^{er} étage du bâtiment principal)

Adresse électronique de type « prenom.nom@etu.univ-rouen.fr »

Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne

Consultation des notes par le Web

Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques

Réinscription par le Web

Quota d'impressions gratuites par étudiant (variable selon l'année d'inscription)

Accès Wifi

Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire

Bases de données documentaires en ligne

Modalités d'accès

Pour en bénéficier,

1 - vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte étudiant pour l'année en cours.

2 - vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier mot de passe, et votre adresse mail figure sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessibles à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiants, enseignant, ou personnel administratif).

Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est forcément illégitime et doit se voir éconduite par un refus.

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen :

(<http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1083665474277&LANGUE=0>)

Ce qu'il faut savoir sur les ressources informatiques

Les salles informatiques en libre accès se situent au 1^{er} étage du bâtiment principal. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur Internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations.

Un quota variable selon l'année en cours est accordé gratuitement (crédit utilisable uniquement à l'U.F.R. S.H.S avec votre inscription pour l'année 2012-2013). Néanmoins, ces impressions doivent impérativement être utilisées à des fins pédagogiques (Rapport, Dossier, Mémoire, C.V...). Le moniteur peut se réserver le droit de refuser une impression qui sortirait trop largement du cadre universitaire (paroles de chanson, photos, recettes de cuisine, etc.).

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « prénom.nom@etu.univ-rouen.fr ». Il est impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.

L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques (<http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » (tout en haut à droite)

L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...). Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SHS – Bât : Satie, Freinet et Tillion

L'U.F.R met également à disposition de tous ses usagers (étudiants comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un portail de consultation des mémoires. Ces portails comportent un large fond documentaire pédagogique et de recherche (films, extrait de films, séquences vidéo pédagogiques, productions écrites) en rapport avec les formations dispensées et consultable librement ou sous certaines conditions⁴.

Pour plus d'informations :
http://www.univrouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=33581038

Cas particulier des cours d'informatique

Dans votre cursus, vous pouvez être amenés à suivre et valider des unités d'enseignement informatique. La procédure concernant ces U.E. est particulière et en marge de celle des autres U.E.

Ainsi, pour suivre et valider ces U.E., vous devez obligatoirement :

- 1 - Valider votre compte informatique (donc être inscrit administrativement)
- 2 - Vous inscrire informatiquement dans un des groupes proposés.

La validation est obligatoire pour l'inscription dans un groupe, et pour se connecter aux ordinateurs lors du 1^{er} Travail Dirigé (TD). L'inscription est obligatoire pour suivre le T.D. et figurer sur les listes d'émargement pour l'examen, une personne ne figurant pas sur cette liste peut ne pas être autorisée à composer.

⁴ En fonction des droits acquis par l'U.F.R. certaines œuvres peuvent ne pas être en libre accès, mais consultable seulement sous certaines conditions (diffusion partielle, diffusion uniquement en présence d'un enseignant, diffusion uniquement sur site...)

Cette phase d'inscription se déroule en général la première semaine du semestre durant lequel a lieu le T.D. (par exemple, si vous devez suivre un cours de bureautique au second semestre, les inscriptions auront lieu la première semaine du second semestre).

L'inscription dans le T.D. peut se faire dans les salles informatiques libre-service, ou directement depuis le site web de l'U.F.R. en suivant les instructions qui vous seront envoyées par courriel.

Présentation du C2I

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication est omniprésente et obligatoire dans le cursus de l'étudiant. Cet enseignement a pour objectif de préparer les étudiants au C2I (Certificat Informatique et Internet). Ce certificat national permet à l'étudiant de valider ses compétences dans l'utilisation des outils informatiques. L'obtention de ce certificat n'est pas obligatoire pour valider la licence mais il est un réel bonus sur le cv de l'étudiant. La certification se fera en partie pendant les enseignements d'informatique et via des épreuves complémentaires à chaque fin de semestre.

Pour compléter la formation, les étudiants ont accès à une plateforme de cours en ligne. Sur le campus, à partir d'ordinateurs et de bornes Wifi mis à sa disposition, l'étudiant peut en permanence s'informer, communiquer, échanger. (voir <http://c2i.education.fr>)

Les bibliothèques

La Bibliothèque Universitaire des Lettres, Sciences Humaines et Staps :

- est située à proximité de la Faculté des Lettres et offre 640 places assises
- est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h
- propose plus de 150.000 titres de livres, 432 abonnements de périodiques, des ressources informatiques en ligne (bases de données, périodiques électroniques, Internet) Les collections sont réparties entre salles de lecture et magasins.
- dispose d'un catalogue informatisé (accessible sur internet)
- permet via le service du Prêt entre Bibliothèques (PEB) d'obtenir des documents (prêt ou photocopies) provenant de bibliothèques extérieures à Rouen. Ce service peut vous aider dans vos recherches bibliographiques.

Attention : L'inscription est indispensable pour emprunter (un code à barres sera apposé sur votre carte d'étudiant). Elle donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université participant au catalogue commun et à leurs services.

Voir la rubrique Bibliothèques sur le site www.univ-rouen.fr

Contacts : Dominique Le Bas (02 35 14 81 74 ; dominique.lebas@univ-rouen.fr)

Agnès Romier (02 35 14 81 76 ; agnes.romier@univ-rouen.fr)

La Bibliothèque Universitaire section Sciences et Techniques, boulevard Maurice de Broglie, Mont Saint Aignan (02 35 14 60 47) est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

La Bibliothèque Universitaire section Médecine-Pharmacie, 22 boulevard Gambetta, Rouen (02 35 14 84 65) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Dans chaque bibliothèque, les étudiants peuvent consulter sur place les ouvrages et dans le cas de prêts, doivent s'inscrire dans la bibliothèque concernée à l'aide de leur carte d'étudiant depuis l'extérieur sur le site web de l'U.F.R.

Et aussi ...

Vous pouvez également avoir accès aux Bibliothèques Universitaires spécialisées de Droit (site Pasteur) et de Médecine (site Martainville) qui possèdent l'une et l'autre des ouvrages de Sciences Humaines.

- Ne négligez pas votre bibliothèque de quartier qui possède des ouvrages classiques.
- La bibliothèque municipale de Rouen dispose d'un fond très important : 3 rue Jacques Villon, 76000 Rouen. Tel : 02-35-71-28-82.